

États Financiers

Déposés le 25 octobre 2022

Année financière
Pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022
Rapport sommaire

TRAFICS 2021-2022

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Rapport de la direction

Les états financiers de la commission scolaire Western Québec pour l'exercice clos le 30 juin 2022 portant la signature électronique 8954961532, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires (du centre de services scolaire ou de la commission scolaire) conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Samson & Associés, auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers de la commission scolaire Western Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Samson & Associés peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

36


Directeur général


Directrice des ressources financières

Lieu : Gatineau, Québec

Date : 12 octobre 2022

**COMMISSION SCOLAIRE
WESTERN QUÉBEC
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2022**

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ	7
ÉTAT DES RÉSULTATS	8
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	9
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	10
DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ	12-13
NOTES COMPLÉMENTAIRES	14-27

TRAFICS 2021-2022

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministère de l'Éducation

Commission scolaire Western Québec

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la commission scolaire Western Québec (ci-après « la commission scolaire ») portant la signature électronique 8954961532, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit), l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 8954961532 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière la commission scolaire au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission scolaire.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission scolaire à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SAMSON & ASSOCIÉS

A handwritten signature in black ink that reads "Mathieu Farley". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mathieu Farley, CPA Auditeur

Gatineau, le 12 octobre 2022

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (Découvert bancaire)	87,747	1,351,317
Équivalents de trésorerie	0	647,673
Subventions de fonctionnement à recevoir	20,125,825	9,285,291
Subvention d'investissement à recevoir	102,063,840	101,116,382
Taxes scolaires à recevoir	2,925,840	2,948,005
Débiteurs	2,157,090	1,141,403
Stocks destinés à la revente	52,477	18,373
Placements de portefeuille et de prêts	647,673	0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	128,060,492	116,508,444
PASSIFS		
Emprunts temporaires	4,400,000	0
Créditeurs et charges courues	11,024,166	16,857,254
Subvention d'investissement reportée	100,875,647	99,284,629
Revenus reportés et perçus d'avance	1,002,636	1,140,660
Provisions pour avantages sociaux futurs	5,679,935	5,586,158
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	0	0
Emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	100,857,726	84,554,877
Autres passifs	1,236,581	1,206,477
TOTAL DES PASSIFS	225,076,691	208,630,055
DETTE NETTE	(97,016,200)	(92,121,611)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	111,422,295	110,259,883
Stocks de fournitures	4,848	7,608
Charges payées d'avance	384,404	477,040
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	111,811,547	110,744,531
SURPLUS ACCUMULÉ		
SURPLUS ACCUMULÉ	14,795,347	18,622,920

**COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Excédent (déficit) Accumulé au début de l'exercice déjà établi	8,622,920	17,234,060
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	0	(70,674)
Solde redressé	8,622,920	17,163,385
Excédent (déficit) de l'exercice	6,172,427	(8,540,465)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	14,795,347	8,622,920

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	Budget 2022	Résultats réels	
		2022	2021
	\$	\$	\$
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEQ	82,698,008	99,468,562	83,487,187
Subventions d'investissement	15,981	215,683	132,168
Autres subventions et contributions	426,000	1,112,869	527,923
Taxes scolaires	17,121,238	17,169,689	17,093,073
Droits de scolarité et frais de scolarisation	70,000	90,656	149,400
Ventes de biens et services	1,924,046	2,606,166	2,054,791
Revenus divers	431,450	1,372,979	1,133,222
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5,675,023	5,913,756	5,204,925
REVENUS TOTAUX	108,361,746	127,950,360	109,782,689
CHARGES			
Activités d'enseignement et formation	49,981,705	59,330,148	53,264,251
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	26,116,009	25,681,939	22,821,239
Services d'appoint	10,904,266	12,452,734	11,707,081
Activités administratives	5,605,899	5,497,365	5,280,380
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13,516,246	14,517,467	13,978,587
Activités connexes	3,265,499	4,204,503	11,046,062
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux	150,000	93,777	225,554
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0
CHARGES TOTALES	109,539,624	121,777,933	118,323,154
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(1,177,878)	6,172,427	(8,540,465)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	2022	2021
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT	(102,121,611)	(90,239,127)
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	0	(70,674)
SOLDE REDRESSÉ	(102,121,611)	(90,309,801)
Excédent de l'exercice	6,172,427	(8,540,465)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7,512,380)	(8,635,260)
Amortissement des immobilisations corporelles	6,349,969	5,667,543
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(1,162,411)	(2,967,717)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	95,396	(303,627)
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	5,105,412	(11,811,809)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(97,016,200)	(102,121,611)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	6,172,427	(8,540,465)
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Créances douteuses	0	(107,381)
Provisions pour avantages sociaux futurs	93,777	225,554
Stocks et charges payées d'avance	95,397	(303,627)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1,591,018	(152,361)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	8,125	54,329
Amortissement et réduction de valeurs des immobilisations corporelles	6,349,969	5,667,543
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	(18,756,626)	9,650,758
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(4,445,913)	6,494,350
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(7,512,381)	(8,635,260)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	0	0
LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	(7,512,381)	(8,635,260)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
Sortie de fonds pour l'acquisition de placement de portefeuille	(647,673)	0
Sortie de fonds pour l'acquisition de prêts	0	0
Produits de disposition de placement de portefeuille	0	0
Produits de disposition de prêts	0	0
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(647,673)	0
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	12,950,000	16,610,000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(6,655,276)	(5,593,000)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	4,400,000	(14,550,000)
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	10,694,724	(3,533,000)
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	(1,911,242)	(5,673,910)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1,998,990	7,672,900
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	87,747	1,998,990

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

									2022	2021
	Coût				Amortissement cumulé					
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Dispositions	Solde à la fin	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	2,717,972	0	0	2,717,972	0	0	0	0	2,717,972	2,717,972
Aménagements										
Aménagements de terrain (10 ans)	477,513	33,675	17,729	493,459	389,818	37,932	17,729	410,021	83,438	87,695
Aménagements de terrain (20 ans)	5,300,618	728,426	0	6,029,044	1,796,319	277,900	0	2,074,219	3,954,826	3,504,300
Bâtiments										
Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	76,767,515	0	0	76,767,515	56,944,989	1,414,165	0	58,359,154	18,408,361	19,822,526
Bâtiments (20 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments (40 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments (50 ans)	38,123,634	2,227,092	0	40,350,726	5,657,188	689,249	0	6,346,437	34,004,288	32,466,445
Améliorations locatives	22,730	0	0	22,730	22,730	0	0	22,730	0	0
Améliorations et transformations majeures										
Améliorations et transformations majeures (25 ans)	16,535,976	467,030	0	17,003,006	4,340,527	675,772	0	5,016,299	11,986,708	12,195,450
Améliorations et transformations majeures (30 ans)	23,391,703	1,570,088	0	24,961,791	3,794,091	837,730	0	4,631,821	20,329,969	19,597,611
Améliorations et transformations majeures (40 ans)	16,316,986	1,326,401	0	17,643,387	2,284,269	408,005	0	2,692,274	14,951,113	14,032,717
Matériel et équipements										
Mobilier et équipement de bureau	1,853,878	168,523	751,923	1,270,478	1,262,471	228,701	751,923	739,249	531,229	591,407
Autres équipements	988,771	11,938	0	1,000,709	393,713	90,046	0	483,759	516,949	595,057
Équipement informatique	4,849,408	521,067	1,604,377	3,766,098	2,827,633	1,028,663	1,604,377	2,251,919	1,514,179	2,021,775
Équipement de communications multimédia	2,271,860	288,050	801,459	1,758,451	1,411,561	298,238	801,459	908,340	850,111	860,299
Matériel roulant	233,155	0	151,402	81,753	213,474	14,980	151,402	77,052	4,701	19,681
Documents de bibliothèque	1,091,249	130,782	233,255	988,776	585,501	94,794	233,255	447,040	541,736	505,748
Manuels scolaires (achats initiaux)	212,367	14,443	66,395	160,415	149,817	41,083	66,395	124,505	35,910	62,550
Équipements spécialisés reliés à l'éducation										
Équipement spécialisé (10 ans)	532,502	24,866	225,487	331,881	324,032	38,665	225,487	137,210	194,670	208,469
Équipement spécialisé (20 ans)	839,444	0	0	839,444	467,132	35,395	0	502,527	336,917	372,312
Développement informatique	94,864	0	0	94,864	94,895	-31	0	94,864	0	-31
Réseaux de télécommunications	2,963,711	0	0	2,963,711	2,365,811	138,682	0	2,504,493	459,218	597,900
	195,585,855	7,512,381	3,852,027	199,246,209	85,325,971	6,349,969	3,852,027	87,823,913	111,422,295	110,259,883

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2022	TOTAL DES CHARGES 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION									
Éducation préscolaire	3 804 398	446 032		237 738	4 983	0	0	4 493 151	4 048 108
Enseignement primaire	21 122 438	2 546 878	3 937	296 442	12 867	0	0	23 982 562	21 996 741
Enseignement secondaire général	18 470 115	2 188 435	158	500 594	16 877	2 163	0	21 178 342	18 816 659
Formation professionnelle	1 788 991	217 079	14 415	102 302	120 070	50 909		2 293 765	2 309 139
Enseignement particulier	5 073 507	611 088	2 715	42 096	36 517		0	5 765 923	4 709 508
Formation général des adultes	1 412 292	170 932	(27)	32 923	284	0	0	1 616 403	1 384 096
	51 671 741	6 180 445	21 198	1 212 095	191 598	53 072		59 330 148	53 264 251
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION									
Gestion des écoles et des centres	5,722,051	744,371	25,005	225,845	258,350	0	0	6 975 622	6 755 010
Moyens d'enseignement	1,269,398	169,661	26,417	57,156	691,432	30,012	0	2 244 076	2 024 211
Services complémentaires	9,637,743	1,353,789	36,223	476,167	549,706	9,192	0	12 062 820	9 606 337
Services pédagogiques et de formation d'appoint	1,075,085	142,470	19,432	116,162	292,198	0	0	1 645 348	2 452 179
Animation et développement pédagogique	1,672,446	196,514	10,582	16,608	9,431	0		1 905 581	1 561 830
Perfectionnement - personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	204,728	24,259	78,174	4,422	69,877	0	0	381 459	203,068
Activités sportives, culturelles et sociales	1,604	192	2,907	110,276	146,589	0	205,466	467 033	218,603
	19 583 056	2 631 257	198 740	1 006 635	2 017 582	39 204	205 466	25 681 939	22 821 239
SERVICES D'APPOINT									
Services alimentaires ou hébergement	0	0	0	0	0	0	0		
Transport scolaire	0	0	0	0	8,681,071	0	1,331,575	10 012 645	9 322 467
Service de garde	2,035,058	293,244	313	52,170	41,284	0	18,019	2 440 088	2 384 615
	2 035 058	293 244	313	52 170	8 722 354		1 349 594	12 452 734	11 707 083
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES									
Conseil des commissaires et comités	157,978	8,414	2,308	4,882	69,751	0	435	243 768	226 095
Gestion	3,104,159	392,427	19,444	128,585	602,070	0	34 488	4 281 172	4 189 272
Services et frais corporatifs	393,446	52,698	1 733	56,020	445,689	855	0	950 441	845 521
Perfectionnement	0	0	2,540	2,253	17,191	0	0	21 983	19 494
	3 655 582	453 539	26 025	191 740	1 134 701	855	34 922	5 497 365	5 280 381
SOLDES À REPORTER	76 945 437	9 558 485	246 276	2 462 639	12 066 235	93 130	1 589 983	102 962 186	93 072 953

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2022

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2022	TOTAL DES CHARGES 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE REPORTÉ	76 945 437	9 558 485	246 276	2 462 639	12 066 235	93 130	1 589 983	102 962 186	93 072 953
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS									
MEUBLES ET IMMEUBLES									
Entretien des biens meubles	0	0	0	2,089	82,299	2,053,443	0	2 137 832	1 865 326
Conservation des immeubles	582 092	86 304	60 939	288 198	1 275 392	4 341 866		6 634 791	5 875 178
Entretien ménager	1 987 781	291 890	2 789	121 401	1 077 829	0	0	3 481 690	3 797 776
Consommation énergétique	0	0	0	1 927 242	4594	0	0	1 931 837	1 607 511
Location d'immeubles	0	0	0	0	128 643	0	0	128 643	304 062
Protection et sécurité	0		0	66 106	64 142	0	0	130 248	528 732
Améliorations, transformations et rénovations majeures	0	0	0	31,162	41,264	0	0	72 426	
Systèmes d'information et de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0		
	2 569 873	378 195	63 728	2 436 199	2 674 164	6 395 309	0	14 517 467	13 978 585
ACTIVITÉS CONNEXES									
Financement	0	0	0	0	0	0	3 111 375	3 111 375	2 538 513
Projets spéciaux	65 406	8 064	7 661	16 769	91 444	0	(536)	188 809	124 464
Rétroactivité	(13 382)	(334 288)	0	0	0	0	0	(347 670)	7 180 596
Droits de scolarité et ententes	0	0	0	0	0	0	733 763	733 763	639 426
Provisions - mauvaises créances	0	0	0	0	0	0	(181 002)	(181 002)	-107,381
Prêt de services	622 177	77 026	0	0	0	0	0	699 204	669 057
Activités extrascolaires	0	0	0	0	0	0	25	25	1 388
	674 201	(249 197)	7 661	16 769	91 444		3 663 625	4 204 503	11 046 063
AUTRES ÉLÉMENTS									
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux			0	0	0	0	93 777	93 777	225 554
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0			
TOTAUX	80 189 512	9 687 482	317 664	4 915 608	14 831 844	6 488 440	5 347 385	121 777 933	118 323 155

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

Notes complémentaires

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission scolaire Western Québec est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la commission scolaire Western Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Placements de portefeuille et prêts

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût. Ultérieurement, la commission scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne peut faire l'objet d'une reprise.

Les prêts sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Ultérieurement, lorsque des faits ou circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. Ces provisions servent à montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. La variation de cette provision est constatée au poste de résultats « Activités connexes ». La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possibles, considérant des faits passés, des conditions actuelles et de toutes circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été radié en totalité ou en partie, cette radiation ne peut être reprise ultérieurement.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel de la commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés de la commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la commission scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse la norme environnementale;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. La commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Au 30 juin 2022, la commission scolaire Western Québec n'a aucun passif relié aux sites contaminés.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la commission scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers de la commission scolaire.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la commission scolaire bénéficie des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subvention et subvention reportée

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans la période où la commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Au cours de l'exercice, la commission scolaire Western Québec n'a adopté aucune nouvelle norme.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les transferts provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

	2022	2021
	\$	\$
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	20 045 906	9 264 262
Autres subventions (autre que les subventions à recevoir du gouvernement du Canada)	39 959	21 029
	20 125 825	9 285 391

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

5. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE ET PRÊTS

Placement de portefeuilles	2022	2021
	\$	\$
Obligations et billets		
CPG 1 an non-remboursable au taux de 0.58%	578 295	578 295
CPG 1 an non-remboursable au taux de 0.55%	60 921	60 921
CPG 1 an non-remboursable au taux de 0.55%	8 455	8 455
Total des placements de portefeuille évalués au coût	647 673	647 673
Échéancier des placements au 30 juin 2022	-	
2023	647 673	

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisé est de 34 832 à 783 \$ (48 818 767 \$ au 30 juin 2021). L'acceptation bancaire, échéant le 4 juillet 2022 porte intérêt à 2.21% (aucun emprunt au 30 juin 2021) et est garantie par le MEQ.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Salaires courus, déductions et charges sociales	7 924 532	13 683 187
Autres créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	103 206	75 118
Autres créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 302 971	2 408 566
Taxes à la consommation à payer	31 356	30 380
Intérêts courus	662 101	660 004
	11 024 166	16 857 255

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

8. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

9. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

	2022	2021
	\$	\$
Congé maladie	2 169 519	2 096 962
Vacances	2 473 719	2 368 510
Indemnités de départ	145 037	145 037
Assurance-traitement et autres congés sociaux	74 592	188 478
<u>Contributions de l'employeur sur avantages sociaux</u>	817 067	787 171
	5 679 934	5 586 158

10. EMPRUNTS À LONG TERME À LA CHARGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Au 30 juin 2022, aucun emprunt à long terme est à la charge de la commission scolaire.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

11. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2022	2021
	\$	\$
Règles budgétaires		
Billets à long terme portant intérêt à des taux variant de 0,75% à 5,41%, échéant de janvier 2023 à avril 2046, remboursables par subventions du Ministère de l'Éducation.	101 337 076	95 026 103
Frais reportés liés aux dettes	(479 349)	(471 226)
	100 857 727	94 554 877
Échéanciers des dettes qui font l'objet d'une promesse de subvention au 30 juin 2022		
2023	8 724 338 \$	
2024	7 113 338 \$	
2025	19 249 476 \$	
2026	3 903 594 \$	
2027	9 978 594 \$	
2028 et suivantes	52 367 389 \$	

12. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Au 30 juin 2022, aucun passif au titre des sites contaminés est à déclarer.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut :

- Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 10 017 999 \$ (5 008 030 \$ au 30 juin 2021, soit 5 424 316 \$ (3 247 650 \$ au 30 juin 2021) pour des améliorations et transformations majeures, 3 629 472 \$ (1 398 705 \$ au 30 juin 2021) pour des bâtiments, 964 211 \$ (361 676 \$ au 30 juin 2021) en aménagement et 0 \$ (0 \$ au 30 juin 2020) pour du matériel et équipement. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

Aucune note à mentionner

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, la commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Aucun contrat n'a été signé au 30 juin 2022 puisque les transporteurs étaient en négociations avec le Ministère de l'éducation (7 688 205 \$ en 2021).

Au 30 septembre 2022, 3 contrats et 5 ententes étaient signés avec les transporteurs. Les versements pour les exercices s'élèvent à 9 623 526 \$ en 2023, 506 500 \$ en 2024, 506 500 \$ en 2025, 506 500 \$ en 2026, 94 903 \$ en 2027 et 94 903 \$ en 2028.

- b) Un montant de 546 080 \$ (237 683 \$ en 2021) à verser pour des contrats de coupe de gazon, de déneigement, conteneurs à ordures et services de collecte échéant en mai 2024. Les versements pour les exercices s'élèvent à 332 850\$ en 2023, 185 564\$ en 2024 et 16 207\$ en 2025.

- c) Un montant de 746 856 \$ (954 205 \$ en 2021) à verser pour des contrats de location de photocopieurs et équipements informatique, échéant jusqu'en juin 2026. Les versements pour les exercices s'élèvent à 244 539\$ en 2023, 229 215\$ en 2024, 226 657\$ en 2025, et \$ 46 445 \$ en 2026.

- d) Un montant de 10 113 164\$ (1 850 476 \$ en 2021) pour des projets de construction, d'aménagement et de rénovations majeures, échéant au plus tard en juin 2023.

16. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2022, les réclamations en suspens contre la commission scolaire se chiffrent à 55 000 \$ (35 000 \$ au 30 juin 2021). La direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de cette poursuite ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

17. APPARENTÉS

La commission scolaire est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de la commission scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général de la commission scolaire.

Aucune transaction n'a été conclue entre la commission scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

La Commission scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La commission scolaire, est exposé (e) à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiel pour la commission scolaire sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la commission scolaire représente l'exposition maximale de la commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2022.

	2022	2021
Débiteurs	\$	\$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 431 760	202 565
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	247 384	50 285
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	210 670	90 193
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	5 647 683	6 338 647
Sous-total	7 537 497	6 681 690
Moins la provision pour créances douteuses	(2 454 568)	(2 636 822)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	5 082 929	4 044 868

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, la commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers de la commission scolaire se détaillent comme suit :

30 juin 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	4 400 000 \$	-	-	-	4 400 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	9 442 170 \$	-	-	-	9 442 170 \$
Dettes à long terme	8 724 338 \$	30 266 408 \$	24 151 188 \$	38 543 143 \$	101 685 076 \$
Provision pour avantages sociaux	5 679 935 \$	-	-	-	5 679 935 \$

30 juin 2021	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	-	-	-	-	-
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	15 462 806 \$	-	-	-	15 462 806 \$
Dettes à long terme	6 707 002 \$	30 333 723 \$	11 751 000 \$	32 011 000 \$	80 802 726 \$
Provision pour avantages sociaux	5 586 158 \$	-	-	-	5 586 158 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Considérant la nature de ses activités, (le centre de services scolaire ou la commission scolaire) est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2022

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les actifs et passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que la commission scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

19. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités de la commission scolaire.

La commission scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière de la commission scolaire pour les périodes futures.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2021 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.